



comité central

A tous les membres du CJ

Le mot du président

Une importante nouvelle pour le Club Jurassien vient de me parvenir, chers amis clubistes, et je saisis l'occasion pour vous en dire l'essentiel.

Une motion intitulée "**Protégeons nos réserves naturelles**" avait été déposée sur le bureau du Conseil d'Etat le 3 novembre 2010.

Et la réponse de notre exécutif cantonal vient d'être publiée !!

Je me permets donc de vous communiquer les grandes lignes du profil d'intentions de la rubrique "**Vers un développement durable pour la gestion de la réserve du Creux du Van**".

Les objectifs généraux et mesures proposées sont combinés : la recherche d'un meilleur retour économique local issu du tourisme ainsi que la mise à disposition d'une information moderne et d'un balisage incitant les visiteurs à suivre des circuits adaptés à leurs intérêts sont appelés à relancer une collaboration entre secteurs public et privé assurant une protection accrue des zones sensibles définies pour la faune et la flore. La gestion active des ressources naturelles, à travers l'agriculture, la sylviculture et la régulation de la faune, s'inscrira également dans un zonage global permettant de combiner, en évitant les tensions trop fortes, des circuits de tourisme et de loisirs à des réseaux écologiques et des zones de gestion extensive. Un tel système nécessitera l'implication de tous dans le suivi et le contrôle des usages ainsi que l'adaptation possible des mesures d'incitation destinées à canaliser les visiteurs.

Objectifs généraux à long terme

- *La conservation de la diversité des associations végétales et des habitats, de la flore et la faune sauvage.*
- *La mise en réseau des réservoirs et refuges de biodiversité comme autres piliers de la résilience biologique.*
- *La mise en œuvre de mesures ciblées visant à la promotion de la diversité biologique.*
- *Le développement de forêts complexes et diversifiées en termes de mélanges, structures et interfaces avec des milieux ouverts.*
- *La recherche de ressources et retombées économiques garantes d'une gestion durable des ressources naturelles par les acteurs privés et publics.*
- *Le maintien du paysage avec sa composante culturelle et ses habitats traditionnels, dans la continuité des objectifs du décret de 1996 et de l'inventaire fédéral du paysage.*

Mesures à prendre dans le moyen terme (2014-2022)

- *L'hôtel et le restaurant de la Truite, la salle des fêtes et le parking attenant, la Maison de la nature (centre didactique) et la Maison Rousseau (structure d'hébergement) pourraient entrer dans un concept de "portes d'entrée" d'un parc de la biodiversité et être valorisées en tant que telles.*
- *Plusieurs fermes, métairies et bâtiments isolés, comme la Ferme Robert, le Soliat, la Grand-Vy et la Fruitière de Bevaix qui proposent une restauration en journée, et pour certains des possibilités d'hébergement, méritent d'être mis en valeur.*
- *Concernant le volet économique et de manière générale, la priorité sera donnée aux mesures améliorant le potentiel de plus-value par visiteur plutôt que celles aboutissant à une affluence accrue sur la zone Soliat-Ferme Robert.*

Tourner svp

- *Finally it will be, always in the medium term, to pursue the valorisation or the development of services whose economic potential and the absence of impact on nature will have been confirmed; of course to extend as far as possible such measures to other tourist sites of the ICOP perimeter.*
- *Inside the perimeter of the reserve, the networks and the measures for the management of pedestrians and VTT, although already coordinated between them, will merit to be controlled in order to take charge as best as possible of the conflicts of use which express themselves. In the event, separate, clearly marked and for certain information will be proposed. These adaptations will not be taken unless they are accepted and respected. They will therefore be accompanied by actions of sensibilisation and of regular control measures. The approach through information and the incitement of users will remain a priority, but it is evident that if it is not sufficient for all, sanctions will have to be taken.*

Mesures à prendre dans le court terme

- *Study of visitors : analyses of tourist interests (coordination with Neuchâtel Tourism) and of leisure activities.*
- *Campaign of sensibilisation by the direct mobilisation of a "forest ranger" and of a game warden and setting up of the SFFN information centre in Creux-Dessous (in coordination with the commune of Val-de-Travers, the Robert Farm and the Maison de la Nature).*
- *Coordination between the services concerned, with Neuchâtel Tourism and the partners gathered around the tourist project "Enjoy Creux du Van" for the rest of the Robert-Soliat Farm.*
- *Setting up of economic tests and system of reinjection of benefits (initially in the Soliat-Farm Robert zone) in collaboration with Neuchâtel Tourism.*
- *Intercantonal and sectorial coordination (including agriculture-forestry and nature).*
- *Zoning project (zones of tranquillity and places or circuits for tourism and leisure), weighed in terms of interest and test phase.*
- *Marking (priority circuits, tranquillity zones).*
- *Analysis of measures, verification of needs for adaptation and inclusion in the legal plan for the activities of subsistence.*

Voilà chers amis, une partie de ce long rapport de 21 pages.

Des intentions louables certes, mais qu'on se réjouisse de voir se concrétiser.

Quoi qu'il en soit, le problème sera abordé lors de la prochaine assemblée d'ECOFORUM où le Club Jurassien sera représenté par 3 délégués.

Il en va de la sauvegarde de notre nature et de l'avenir de notre Creux du Van !!!

Dans cette attente je vous dis BONNE ET HEUREUSE ANNEE et que vive le Club Jurassien.

Votre président
Denis Robert

P.S. Les personnes qui souhaiteraient parcourir le rapport complet peuvent aller sur le site de l'Etat sous Grand Conseil /Ordres du jour et rapports / Sessions ultérieures.